



Contexte de réforme des championnats nationaux : Horizon 2025/2026

- Resserrement de l'élite,
- Structuration des clubs,
- Amélioration de la compétitivité.

Etat des lieux\* (\*situation évolutive en fonction des mouvements des clubs en fin de saison) sur la sortie du District Alsace de la Ligue du Grand Est (bilan, conséquences et hypothèses suite au groupe de travail et réunions territoriales)

### **Compétitions Seniors**

**Régional 1** : 42 équipes (3 groupes de 14)

Alsace : 18 équipes (Bas-Rhin 11, Haut-Rhin 7)

Champagne Ardenne : 10 équipes (Ardennes 3, Aube 2, Marne 3, Haute-Marne 2)

Lorraine : 14 équipes (Meurthe et Moselle 5, Moselle 9, Vosges 0, Meuse 0)

En cas de sortie : création d'un groupe de R1 Alsace avec un maximum de 14 équipes\*\* (\*\* réglementation FFF pour les groupes de championnat régional).

Conséquences :

- Rétrogradations d'équipes alsaciennes pour atteindre le nombre d'équipes composant le groupe R1 Alsace,
- Nombre de groupes et d'équipes sur le territoire Champagne Ardenne – Lorraine à déterminer, en fonction du nombre d'accessions qui sera fixé par la FFF. Accessions et rétrogradations seront fonction du classement sportif et du critère géographique.

En cas de maintien du système actuel, la réforme des compétitions fédérales, à l'horizon 2025/2026, fixe à 25 le nombre d'accessions des Ligues en championnat de N3 (2 par Ligue – exception 1 pour la Ligue Corse) :

- Réduction du nombre d'équipes à 28 pour la R1 LGEF en fonction du classement sportif.

**Régional 2 :** 83 équipes (6 groupes de 12 et 1 groupe de 11)

Alsace : 27 équipes (Bas-Rhin 16, Haut-Rhin 11)

Champagne Ardenne : 20 équipes (Aube 3, Marne 10, Haute Marne 3, Ardennes 4)

Lorraine : 36 équipes (Meuse 3, Moselle 19, Vosges 7, Meurthe et Moselle 7)

En cas de sortie : hypothèse de mise en place de 2 groupes de R2 Alsace (un par département). Groupes de 14 équipes au maximum.

Conséquences :

- Rétrogradations d'équipes alsaciennes pour absorber les descentes du niveau supérieur.

Projection ne peut qu'être fonction de la situation et du nombre de groupes pour le championnat de R1.

**Régional 3 :** 170 équipes (12 groupes de 12 et 2 groupes de 13)

Alsace : 61 (Bas-Rhin 34, Haut-Rhin 27)

Champagne Ardenne : 45 équipes (Ardennes 13, Aube 12, Marne 10, Haute-Marne 10)

Lorraine : 64 équipes (Meuse 6, Moselle 31, Vosges 6, Meurthe et Moselle 21)

Championnat comprenant actuellement 5 groupes composés uniquement de clubs alsaciens.

Projection ne peut qu'être fonction de la situation et du nombre de groupes pour les championnats de niveaux supérieurs.

**Bilan :**

Absence de positionnement de l'organe de direction de la FFF et de l'Assemblée Fédérale sur le nombre et la répartition des accessions du championnat de R1 en N3 (2 sur le territoire Grand Est ? 2 Lorraine/Champagne Ardenne + 1 pour l'Alsace ? 2 par Ligue ?).

Est-ce qu'il y aura une accession ou deux accessions pour le territoire Lorraine/Champagne Ardenne du championnat de R1 en N3 en cas de séparation avec Alsace ? Rien n'est déterminé et validé à ce jour.

Conséquences :

- Augmentation du nombre de rétrogradations du championnat de N3 en R1 potentiellement défavorable aux autres Ligues,
- Au niveau des équipes du Grand Est, la répartition des rétrogradations du championnat de N3 seront fonction du critère géographique : risque de fort



- impact pour un secteur,
- Manque de visibilité actuel : si 1 accession en N3 définie pour l'Alsace, potentielle perte de chance d'accession pour un club des autres secteurs, si une seule accession également pour ces derniers,
- Manque de visibilité actuel et de projection sur les niveaux inférieurs.  
Rétrogradations supplémentaires importantes à prévoir selon secteurs.

Actuellement nous sommes en adéquation avec la réglementation FFF pour une représentation proche de 10%, nous avons 106 équipes seniors alsaciennes évoluant au niveau régional, pour un total de 984 équipes seniors alsaciennes.

## **Compétitions Jeunes**

### **Régional 1**

A partir de la saison 2024/2025, 2 groupes de 12 équipes par catégorie d'âge.

A ce niveau, pour chaque catégorie d'âge, un groupe est composé majoritairement d'équipes alsaciennes.

En cas de sortie : création d'un groupe de R1 Alsace avec des accessions supplémentaires à déterminer.

Conséquences :

- Si maintien d'un schéma générationnel : nécessité de création de nouveaux championnats et d'une nouvelle pyramide des compétitions sur le territoire Alsace,
- Nombre de groupes et d'équipes sur le territoire Champagne Ardenne – Lorraine à déterminer. Si mise en place d'un groupe, question de la cohérence géographique avec un rallongement des déplacements. Si mise en place de deux groupes, question de la cohérence sportive et de la structuration/compétitivité des clubs de ce niveau.

### **Régional 2**

A partir de la saison 2024/2025, 3 groupes de 12 équipes par catégorie d'âge, soit un groupe par secteur (Ouest, Centre et Est).



### **Bilan :**

Réforme des championnats jeunes de Ligue en cours, pour une mise en place efficiente dès la saison prochaine : cohérence du schéma générationnel.

Absence de positionnement de l'organe de direction de la FFF et de l'Assemblée Fédérale sur le nombre et la répartition des accessions du championnat de R1 en Championnat National U17 et U19 (1 sur le territoire Grand Est ? 1 Lorraine/Champagne Ardenne + 1 pour l'Alsace ?).

Conséquences :

- Rétrogradation du Championnat National U19 ou accession en Championnat National U17 potentiellement défavorable aux autres Ligues,
- Perte pour la LGEF, 4<sup>ème</sup> Ligue de France, de sa deuxième accession en Championnat national U17 accordée conformément aux dispositions réglementaires fédérales,
- Manque de visibilité actuel : si 1 accession en Championnat National U17 définie pour l'Alsace, potentielle perte de chance d'accession pour un club des autres secteurs, si une seule accession également pour ces derniers,
- Manque de visibilité actuel : en fonction des accessions définies, potentiel départage entre le groupe Alsace et le secteur Champagne Ardenne – Lorraine pour l'accession, voire potentiel départage entre deux groupes sur le secteur Champagne Ardenne – Lorraine.

### **Compétitions Féminines**

**Régional 1 F :** 20 équipes (2 groupes de 10)

Alsace : 8 équipes (Bas-Rhin 4, Haut-Rhin 4)

Champagne Ardenne : 2 équipes (Ardennes 0, Aube 0, Marne 2, Haute-Marne 0)

Lorraine : 11 équipes (Meurthe et Moselle 4, Moselle 5, Vosges 2, Meuse 0)

A partir de la saison 2024/2025, un groupe unique de 12 équipes.

En cas de sortie : création d'un groupe de R1 Alsace avec des accessions supplémentaires à déterminer.

### **Régional 2 F**

A partir de la saison 2024/2025, 3 groupes de 10 équipes, soit potentiellement un groupe par secteur (Ouest, Centre et Est).

### **Bilan :**

Réforme des championnats seniors féminines de Ligue en cours, pour une mise en place efficiente dès la saison prochaine : amélioration de la compétitivité des clubs, afin de pouvoir répondre aux exigences sportives et structurelles d'une éventuelle accession en championnat national.

Absence de positionnement de l'organe de direction de la FFF et de l'Assemblée Fédérale sur le nombre et la répartition des équipes pour la phase d'accession du championnat de R1 F en D3 F (1 sur le territoire Grand Est ? 1 Lorraine/Champagne Ardenne + 1 pour l'Alsace ?).

Conséquences :

- Rétrogradation du championnat de D3 F ou match de barrage d'accession à la D3 F supplémentaire potentiellement défavorable aux autres Ligues,
- Au niveau des équipes du Grand Est, la répartition des rétrogradations du championnat de D3 F seront fonction du critère géographique,
- Manque de visibilité actuel et de projection sur les niveaux inférieurs,
- Manque de visibilité actuel : en fonction des accessions définies, potentiel départage entre le groupe Alsace et le secteur Champagne Ardenne – Lorraine pour la participation au barrage d'accession.

### **Championnats U18F**

Engagement de 50 équipes pour la saison 2023/2024 dont 22 équipes du territoire Alsace.

En cas de sortie : nécessité de création de nouveaux championnats et d'une nouvelle pyramide des compétitions sur le territoire Alsace et sur les territoires Lorraine/Champagne Ardenne.

### **Bilan :**

Risque pour la compétitivité des clubs, afin de pouvoir répondre aux exigences sportives et structurelles d'une éventuelle accession en championnat national.

Absence de positionnement de l'organe de direction de la FFF et de l'Assemblée Fédérale sur le nombre et la répartition des équipes pour la phase d'accession du championnat de U18F R1 en Championnat National U19F (1 sur le territoire Grand Est ? 1 Lorraine/Champagne Ardenne + 1 pour l'Alsace ?).



### Conséquences :

- Rétrogradation du Championnat National U19F ou match de barrage d'accèsion au Championnat National U19F supplémentaire potentiellement défavorable aux autres Ligues,
- Au niveau des équipes du Grand Est, la répartition des rétrogradations du Championnat National U19F seront fonction du critère géographique,
- Manque de visibilité actuel : en fonction des accessions définies, potentiel départage entre le groupe Alsace et le secteur Champagne Ardenne – Lorraine pour la participation au barrage d'accèsion.

### Compétitions Futsal

#### Coupe du Grand Est Futsal Féminine

Mise en place depuis 3 saisons, dans le cadre du développement de la pratique Futsal féminine.

En cas de sortie : nécessité de création d'une nouvelle compétition sur le territoire Alsace.

#### Bilan :

La saison dernière, l'équipe qualifiée du Grand Est pour la phase nationale a terminé vice-championne de France.

La Ligue du Grand Est a enregistré pour la saison 2023/2024 le plus grand nombre d'engagements d'équipes Futsal à l'échelle nationale. Un total de 60 équipes dont 18 du territoire Alsace.

3 licenciées de clubs du Grand Est ont été présélectionnées pour la création de l'Equipe de France Futsal Féminine et 2 licenciées font partie de l'équipe nationale. Importance de poursuivre cette structuration et la compétitivité du territoire dans cette pratique émergente.

#### Régional 1 Futsal

Mise en place depuis 2 saisons et regroupant 12 équipes, pour le développement et la structuration de la pratique sur le territoire.

En cas de sortie : création d'un groupe de R1 Futsal Alsace avec des accessions supplémentaires à déterminer.

### **Bilan :**

Représentation du Grand Est au niveau national par 5 équipes (1 en D1 Futsal et 4 en D2 Futsal), dont 4 équipes alsaciennes.

Absence de positionnement de l'organe de direction de la FFF et de l'Assemblée Fédérale sur le nombre et la répartition des équipes pour la phase d'accès au championnat de R1 Futsal en D2 Futsal (1 sur le territoire Grand Est ? 1 Lorraine/Champagne Ardenne + 1 pour l'Alsace ?).

Conséquences :

- Rétrogradation du championnat de D2 Futsal ou match de barrage d'accès à la D2 Futsal supplémentaire potentiellement défavorable aux autres Ligues,
- Au niveau des équipes du Grand Est, la répartition des rétrogradations du championnat de D2 Futsal sera fonction du critère géographique,
- Manque de visibilité actuel et de projection sur des niveaux inférieurs,
- Manque de visibilité actuel : en fonction des accès définies, potentiel de départage entre le groupe Alsace et le secteur Champagne Ardenne – Lorraine pour la participation au barrage d'accès.

### **Coupe de France – Coupe de France Féminine – Coupe Gambardella Crédit Agricole – Coupe Nationale Futsal**

La Ligue du Grand Est, 4<sup>ème</sup> ligue de France, se retrouve à ce jour sur le podium concernant le nombre de qualifiés pour les différentes phases nationales

Coupe de France : 20 équipes (2<sup>ème</sup> ligue de France)

Coupe de France Féminine : 11 équipes (2<sup>ème</sup> ligue de France)

Coupe Gambardella : 13 équipes (3<sup>ème</sup> ligue de France)

Coupe Nationale FUTSAL : 8 équipes (2<sup>ème</sup> ligue de France)

### **Bilan :**

Pour cette saison, représentation du Grand Est en quart de finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole par 4 équipes (Ligue la plus représentée à ce stade de la compétition).

Absence de positionnement de l'organe de direction de la FFF et de l'Assemblée Fédérale sur la détermination du nombre de qualifiés pour la compétition propre (phase fédérale) des différentes coupes nationales.



### Conséquences :

- Problématique de la répartition des équipes en fonction des engagements par secteur : potentiel perte de chance de qualification pour un club des autres secteurs, si nombre défini de qualifiés par secteur,

### **Conséquences complémentaires :**

En cas de sortie : manque de visibilité actuel sur le fonctionnement et les attributions du Comité Régional devant se créer :

- Potentiel gestion d'une phase regroupant les différents secteurs pour les coupes nationales,
- Problématique de la réglementation applicable entre les secteurs (compétitions, statuts, obligations, ...).